

L'École des 3 châteaux

## MÉMENTO

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30  
Jeudi de 14h à 19h30  
Vendredi de 14h à 16h30  
Fermé le samedi.

## Édito

Chères MARCILLOISES, chers MARCILLOIS,

Quelle belle journée que ce lundi 2 septembre ! La rentrée scolaire a pu se faire dans la nouvelle école et elle s'est bien passée. Un an de retard, mais cette fois le résultat est là. Le bâtiment s'intègre bien dans le centre du village et il est, (n'ayons pas peur de le dire), beau ! Les 4 classes sont grandes et lumineuses, l'ensemble des équipements est aux normes actuelles, la cantine est enfin une vraie cantine, dans un bâtiment en dur et spacieux. Le stationnement et la circulation ne semblent pas poser de problèmes. Je pense que notre village bénéficie maintenant d'un outil agréable, moderne, complet, moins dangereux et performant. Les enfants de MARCILLY seront placés dans de bonnes conditions pour recevoir leur instruction.

Il a été nécessaire de déployer beaucoup d'énergie et de ténacité mais après les nombreuses déceptions, la satisfaction est enfin là ! **Elle sera inaugurée le samedi 16 novembre à 11h.** Je tiens à remercier les institutrices, le personnel de la commune, les bénévoles pour leur implication afin que tout soit prêt en temps voulu. Je n'oublierai pas l'adjoint aux bâtiments communaux qui a suivi, poussé, tiré, mis les mains dans la poussière tout au long du chantier. Une autre bonne nouvelle : Les recours sont terminés. Le permis de construire des 4 bâtiments du projet élaboré en 2013 est enfin accordé à SEMCODA.



Votre maire, **André DUMOULIN**

## Rentrée scolaire 2019, une rentrée pas comme les autres !



L'équipe pédagogique (de gauche à droite) : Khadija MESKOUR, Sophie OLIVIER, Agnès BIGOT, Cathy BALLET, Amandine VERNAY, Anne-Sophie VIRMONT.

En cette rentrée si particulière pour les élèves de notre nouvelle école, le beau temps est de la partie et les parents sont nombreux à vouloir visiter les lieux. L'École des Trois Châteaux, avec sa quatrième classe et une équipe éducative renforcée, accueille 86 écoliers et leurs familles dans l'émotion et la convivialité. Grâce à la disponibilité des maîtresses un café de bienvenue est offert avant les chants des enfants accompagnés par la nouvelle intervenante de musique. Les parents sont ensuite conviés à visiter la classe de leur enfant, tout le monde semble ravi et apprécie la grandeur des classes, les équipements et la luminosité.

**Marie-Jeanne Geffroy**

## Nouvelle école, nouvelle cantine

De l'ALGÉCO au Resto Pro



Personnel du périscolaire et de la cantine  
(de gauche à droite) : Annabelle MENEGAUX,  
Angélique JOBLOT-LOMBARD, Patricia  
TRASTOUR, Nathalie HERZOG.

Plus de place, une belle cuisine et moins de bruit !

C'est en moyenne 70 enfants qui sont accueillis tous les midis à la cantine.

Le personnel municipal a bien investi ce nouveau lieu et nos petits écoliers disposent d'une agréable pause méridienne organisée en deux services.

En lien avec l'agenda 21, la municipalité a également opté pour des menus comprenant plus de bio.

Rappelons que le service périscolaire propose également une garderie matin et soir.

Le mot de la fin : un grand pas en avant sur la qualité du service a été fait avec ces nouveaux locaux !

**Nathalie HERZOG**

## En route vers le nouvel Agenda 21

En mai prochain, l'Agenda 21 de Marcilly d'Azergues démarrera sa deuxième session. Il lui faut donc élaborer un plan d'actions et nous aurons 3 ans pour le mettre en œuvre.

Comme pour le premier programme que nous sommes en train d'achever, c'est l'occasion pour tous de proposer des idées et ou de participer aux projets de notre communauté villageoise.

Chacun s'investit selon ses possibilités et ses envies. Nos réflexions et réalisations auront toujours pour thématiques : la mobilisation pour une consommation responsable - la promotion de l'éducation, de la culture et de notre patrimoine - la préservation de notre capital nature - le développement de l'épanouissement solidaire ... et comme toujours à Marcilly, le lien social intergénérationnel.

Plusieurs réunions vont se tenir dans les prochains mois (le lundi 7 octobre à 20h à la salle de la Gare pour la première) et tous les marcillois sont invités à venir se renseigner et éventuellement proposer des actions. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Marcilly que nous invitons à nous rejoindre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant afin que vous puissiez rattraper le train de ces opérations utiles et conviviales au moment qui vous conviendra.

**Ghislaine GOUBEAU**

## Déploiement de la fibre optique

Nombreux sont les Marcillois qui nous questionnent concernant le déploiement de la fibre optique sur la commune, dont voici la situation.

Ces travaux gérés par Le Département doivent être terminés au plus tard avant la fin de l'année 2022, conjointement entre

les sociétés SFR et ORANGE qui se partagent l'ensemble des communes.

Sur Marcilly d'Azergues, SFR a déjà installé la quasi-totalité des fils, soit en aérien sur les poteaux téléphoniques, soit en souterrain dans les réseaux existants enterrés.

Néanmoins, il reste quelques secteurs à équiper en rapport avec certaines difficultés de terrain ou problèmes techniques, ou encore l'attente d'autorisations dans les lotissements privés. Il faut savoir aussi que Marcilly d'Azergues sera desservie par plusieurs points de mutualisation, provenant des communes de Civrieux, Dommartin, Lissieu et Les Chères.

Pour ces différentes raisons, l'ensemble des Marcillois ne pourra pas bénéficier de cette nouvelle technologie au même moment, mais sur une durée de plusieurs mois.

Pour rappel, les personnes souhaitant demander le raccordement au nouveau réseau devront obligatoirement solliciter leur opérateur de téléphonie à leurs frais, afin de bénéficier de cette opportunité en faisant une pré-demande avant la fin de cette année.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site dédié à cet effet : <https://www.lafibresfr>

**Frédéric BLANCHON**

## Découverte de notre commune

Ce trimestre encore, nous vous proposons un lieu ou un site afin de mieux connaître Marcilly. Notre commune est traversée par deux voies ferrées SNCF.

Dans le bas du village traverse la ligne Lyon / Roanne, tandis que la ligne Lyon / Paray le Monial passe dans le haut de la commune.

Quiz n° 22



**Mais à quel endroit se situe cet ouvrage ?**

Concernant le quiz précédent les origines du barrage semblent remonter au XVIIIe siècle. Reconstitué en béton au début du XXe, il fut endommagé par les pêcheurs à la grenade et remplacé par un plus grand barrage en 1957, qui ne résista pas aux crues de 1968 et 1971 mêlées aux fréquentes extractions de graviers qui abaissaient le cours de la rivière en aval. Enfin, ce quatrième ouvrage datant de 1971, permet toujours l'alimentation du bief attenant (renseignements tirés du pré-inventaire de Marcilly d'Azergues).

Il est possible de s'y rendre essentiellement à pied, soit depuis la Grande Gay, soit en empruntant le sentier des 3 passerelles le long de l'Azergues.



## Le Club Mémoire a repris ses activités

Les "Eléphants" se sont retrouvés avec plaisir le vendredi 19 septembre. Après avoir bu le café et pratiqué leurs traditionnels exercices ludiques, ils ont précisé leur calendrier pour ce premier trimestre

Les dates restent les vendredis **18 octobre, 15 novembre et 13 décembre**, de 9h30 à 12h à la salle de la Gare

Une visite guidée de Fourvière et de son quartier suivie d'une balade dans le Vieux Lyon sont prévues en novembre.

**Ghislaine GOUBEAU**



## Actualité du CME

Suite au choix du nom du nouveau groupe scolaire "**L'École des 3 châteaux**" le conseil municipal des enfants de Marcilly a rencontré les propriétaires des 3 domaines afin de mieux comprendre ce qui s'y passe aujourd'hui. Les enfants ont été très bien reçus et nous remercions Mme de Parisot pour le château de Varax, M. de Meaux pour celui de Janzé et M. Sapet pour La Collonge.

Lors de la randonnée du patrimoine un exposé de leurs rencontres a été affiché devant l'école.

Afin de mieux visualiser ces châteaux il a été décidé d'en peindre les silhouettes. Christiane Richard, Annie Hivert et Suzanne Denisof se sont investies et vous découvrirez leur travail lors de l'inauguration de notre nouvelle école.

Merci à Elisabeth Roch et Pierre Royer, sans eux rien n'aurait pu se faire.

**Marie Jeanne GEFROY**

## INFO MAIRIE



Réunion participation citoyenne, avec la présence de la gendarmerie de LIMONEST :  
**Salle communale - Jeudi 24 octobre 19 heures.**

## Information aux nouveaux habitants

Vous êtes nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1945 et vous souhaiteriez faire partie de la liste des aînés déjà recensés pour le repas des Aînés qui aura lieu le **jeudi 5 décembre** à l'Auberge de Marcilly ou pour le colis de Noël offert par le CCAS, veuillez-vous présenter avant le 15 octobre en mairie svp.



## Modalités de Paiement

"Pour les paiements de cantine/garderie" par chèque à l'ordre du Trésor Public, les familles doivent adresser directement leur règlement en Trésorerie à l'adresse suivante : **Trésorerie de Chazay d'Azergues** - 3 impasse de la mairie 69380 Chazay d'Azergues.

Les chèques déposés dans la boîte aux lettres de la mairie, seront retournés aux familles. Merci de votre compréhension.



## Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

### Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :  
Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)  
Téléphone : 01 49 55 82 22

**A noter :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## La Bibliothèque



**Voici les nouveautés que vous trouverez en rayon à l'ouverture début octobre de la nouvelle bibliothèque :**

- Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon. - *Jean-Paul Dubois*
- Une joie féroce - *Sorj Chalandon*
- Le cœur de l'Angleterre - *Jonathan Coe*
- La mer à l'envers - *Marie Darrieussecq*
- Une bête au paradis - *Cécile Coulon*
- Millénium Tome 6 La fille qui devait mourir - *David Lagercrantz*
- Dévorer le ciel - *Paolo Giordano*
- Murène - *Valentine Goby*
- Le coffre - *Jacky Schwartzmann*
- La petite conformiste - *Ingrid Seyman*
- Faut pas prendre les cons pour des gens - *Emmanuel Reuzé*

N'hésitez pas à venir les découvrir lors des permanences :  
mercredi 16h30 / 18h00 et samedi 10h00 / 12h00  
La cotisation jusqu'à fin décembre 2019 est de 10 euros / famille  
A bientôt de vous recevoir dans notre nouvelle bibliothèque.

**Nathalie BLANCHON**



## 3, 2, 1, ... 0!

Ça y est, c'est parti, la classe en zéro a démarré son année de festivités !

Après le vide grenier, les "Zéros barrés" vous proposent de participer au repas dansant qui aura lieu le **samedi 9 novembre**, à la salle des fêtes de Marcilly.

Et pour finir ensemble l'année 2019, il y aura le traditionnel **8 décembre à 18h** dans le centre du village, avec défilé de lumignons et vin chaud.  
Nous vous attendons nombreux !

**La classe en Zéro**

## Premier rassemblement des classes en 1

**Vendredi 11 octobre à 20h30** à la Maison Communale pour préparer la session 2021.  
Nous parlerons T-shirt et animations. Nous déterminerons les dates importantes. Nous mangerons ensemble : chacun apporte 1 plat salé ou sucré ou une bouteille.

Vous êtes né une année en 1 ? n'hésitez pas à nous rejoindre !

**Contact : michelenius@yahoo.fr**

## La Confrérie Du Noeud Du Vigneron



**Vendredi 22 novembre** soirée exceptionnelle à la Salle des Fêtes dans un décor chaleureux et spectaculaire !

Les confrères du Noeud du Vigneron célèbreront le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la sortie du Beaujolais Nouveau à Marcilly. Assiettes de saucissons chauds, fromage, dessert.

Animation assurée par l'orchestre Music'hall.

**Michel ENIUS**



# Agenda

### Octobre

#### Lundi 7 octobre

Réunion 2<sup>ème</sup> programme Agenda 21  
Salle de la Gare

#### Vendredi 11 octobre

Réunion initiale - Classe en 1  
Maison Communale

#### Jeudi 24 octobre

Réunion Participation Citoyenne  
Mairie - Maison Communale

#### Vendredi 25 octobre

Boum d'Halloween - Sou des Ecoles  
Salle des Fêtes

### Novembre

#### Dimanche 3 novembre

Coucou de belote - Association d'Education Populaire - Salle St Emile

#### Samedi 9 novembre

Soirée dansante - Classes en 0  
Salle des Fêtes

#### Lundi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice  
Anciens combattants - Monument aux morts  
AG - Anciens combattants - Salle de la Gare

#### Samedi 16 novembre

Inauguration de l'École des 3 Châteaux

#### Samedi 16 et dimanche 17 novembre

Exposition Talents Locaux - Comité des fêtes  
Salle des Fêtes

#### Vendredi 22 novembre

10 ans du Beaujolais Nouveau - Confrérie du Noeud du Vigneron - Salle des Fêtes

#### Vendredi 29 novembre

AG Confrérie du Noeud Vigneron  
Salle Saint Emile

### Décembre

#### Jeudi 5 décembre

Repas des Aînés - CCAS  
Auberge de Marcilly

#### Dimanche 8 décembre

Fête des lumières - Classes en 0  
Place des Marcilly

#### Vendredi 13 décembre

Arbre de Noël - Sou des Ecoles  
Salle des Fêtes

### Janvier

#### Vendredi 10 janvier

Voeux de la municipalité  
Salle des Fêtes de Marcilly

